



Mettre en œuvre l'analyse financière

Objectifs

- ▶ Permettre aux participants de mettre en œuvre les outils d'analyse financière prévus par le décret du 22 Octobre 2003, ainsi que les nombreux arrêtés publiés depuis et ainsi négocier l'allocation des financements nécessaires à la politique d'investissement et à l'impact de celle-ci sur le fonctionnement de leurs établissements et services.
- ▶ Découvrir les perspectives d'évolution du Plan Pluriannuel de Financement (PPF) en Plan Global de Financement Pluriannuel (PGFP) (dans le cadre d'un EPRD).

Programme

- ▶ **Passer du bilan comptable au bilan financier**
 - Les retraitements comptables nécessaires du fait des spécificités du secteur
 - Le bilan financier
 - . Le fond de roulement
 - . Le besoin en fonds de roulement
 - . La trésorerie.
- ▶ **Les ratios adaptés aux établissements et services**
 - Liés à la politique d'investissement et de financement de celle-ci (endettement, vétusté des équipements, etc.)
 - Liés au besoin en fonds de roulement (délai d'encaissement des créances, de paiement des dettes, etc.)
 - Liés à la trésorerie.
- ▶ **Réaliser et rédiger un diagnostic des documents financiers**
 - Croiser les données financières (bilan financier, ratios)
 - Diagnostiquer la situation, argumenter dans le cadre du dossier de plan de financement ou du rapport budgétaire
- ▶ **Assurer le lien entre le diagnostic financier et la planification**
- ▶ **Le plan de financement : un outil prévu par le CASF afin d'assurer le financement des investissements, la prise en compte des coûts de ces derniers dans la procédure budgétaire**
 - Planifier sa politique d'investissement sur 3 à 5 ans
 - Equilibrer le plan pluri annuel, par appel à l'emprunt, utiliser des simulations
 - Ajuster la réserve de trésorerie et le besoin en fonds de roulement
 - Motiver les choix d'affectation des résultats
 - Impact en matière de surcoût.
- ▶ **Lien avec l'EPRD**

Date(s) :

13 & 14 juin 2019

Lieu :

URIOPSS - Marseille

Durée :

2 jours– 14 heures

Coût :

550 €

Public :

Directeurs, responsables administratifs et financiers, comptables, décideurs bénévoles.

Cette formation technique est accessible à des personnes ayant une connaissance du "bilan comptable"

Méthodes pédagogiques :

- ▶ Exposés théoriques, suivis d'applications concrètes par de petites études de cas.
- ▶ Un exercice servira de "fil conducteur" pendant la durée de la formation. Le groupe travaillant les décisions stratégiques à prendre au regard de la situation.
- ▶ Petits cas pratiques (environ 40 écritures comptables spécifiques),
- ▶ Echanges autour du cas concret (fil conducteur)
- ▶ La documentation remise sur place servira de support aux outils vidéo projetés

Intervenant :

Luc MAUDUIT
Consultant, Gestion et analyse financière